

# Le contrat doctorant handicap

La reconduction de la campagne nationale des contrats doctoraux au bénéfice des étudiants et étudiantes en situation de handicap s'inscrit pleinement dans le cadre fixé par le gouvernement lors du comité interministériel du handicap le 20 septembre 2017. L'objectif est d'accroître le vivier des jeunes diplômés en situation de handicap au plus haut niveau et de permettre, notamment, un recrutement d'enseignants-chercheurs et de chercheurs. La date limite de dépôt des dossiers de candidatures et de demandes de prolongation, initialement fixée au jeudi 12 avril 2018 (12 heures), est reportée au mardi 17 avril 2018 (12 heures). Les dossiers reçus après le délai fixé ne seront pas examinés.

Pour plus d'informations sur le contrat doctoral : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

## Téléchargement

[Notice de présentation de la candidature 2018](#)

[Dossier de candidature 2018](#)

[Notice de présentation de la prolongation 2018](#)

[Dossier de prolongation 2018](#)